

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS
CANTON DE LINGWICK**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 JANVIER 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du canton de Lingwick, dûment convoqué par le directeur général et tenue au 72, route 108, Lingwick (Québec), lundi le 16 janvier 2023, à 19 heures, présidée par M. Robert Gladu, maire et à laquelle assistent les conseillers(ères) suivants(es) :

Madame Suzanne Jutras.

Messieurs Guy Lapointe, Martin Loubier, Jonatan Audet et Gaétan Roy.

Julie Robillard a signifié son absence.

Tous membres du conseil et formant quorum.

Gaétan Perron, directeur général et greffier-trésorier intérimaire est présent.

OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19:10 heures.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2023-01-22

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller martin Loubier

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 370-2023 CONCERNANT LA CIRCULATION LOURDE SUR LA ROUTE 257

Le directeur général par intérim présente et explique le projet de règlement 370-2023 qui vise à détourner la circulation lourde dans le but de protéger la pavage asphalté installé en automne 2022.

Le conseiller Martin Loubier

Donne avis de motion qu'à la prochaine séance du conseil municipal, il proposera le règlement 370-2023 concernant la circulation lourde sur la route 257 .

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. André Poulin s'informe des recours possibles contre l'entrepreneur et la firme EXP qui ont exécuté les travaux de réfection sur la route 257.

M. Guillaume Gendron signale qu'il a du bois à sortir de son lot situé en bordure de la route 257.

M. Champagne déplore que la limite de vitesse ne soit pas respectée.

M. Nicolas Maher, représentant de Domtar Inc, précise la collaboration de Domtar Inc dans ce dossier et les travaux exécutés afin que les transporteurs de bois puissent circuler par la route 108.

4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2023-01-23

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU de clore la présente séance à 19:45 heures

Robert Gladu, maire

Gaétan Perron, directeur général
et greffier-trésorier par intérim